

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom RAUTUREAU Aline
Adresse email servicerh@alu-rideau.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 251 à 999 inclus
Raison sociale ALU RIDEAU
Siren 313842189
Code NAF 43.32A - Travaux de menuiserie bois et PVC
Adresse PARC ECO 85 19 IMPASSE EMILE DUCHAINE 85000
LA ROCHE-SUR-YON

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés 2024
Date de fin de la période de référence 31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs 566

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 6.8
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 33

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en % 1.1
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 20

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	6.1
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	83
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	83

Publication des résultats obtenus

Date de publication	27/02/2025
Site Internet de publication	https://www.gustaverideau.com/gustave-rideau/travailler-chez-gustave-rideau/les-avantages-salaries/

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

L'entreprise s'engage à réduire les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes à iso poste.

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

L'entreprise s'efforcera également de privilégier les candidatures émanant de femmes pour les postes de cadres à pourvoir.

Date de publication des objectifs	27/02/2025
-----------------------------------	------------

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024